



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101980

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 7/07/2025 14H57 C:025094 I:02857
V/REF : 1018166
V/Email reçu le Lundi 07/07/2025 a 14H57

SELON DEVIS N° 5050126

V/REF.IMM. 00409

IMMEUBLE : LE CLOS DUPUIS -0409
22, RUE DU BAN THEVENIN
LES RUSSULES/SOUCHETTES
01800 MEXIMIEUX

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

Vaulx en Velin, le 24 Octobre 2025

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N22 THEVENIN - LOGEMENT DE MME CHATENET AU 2EME - TEL 07 69283905
OU 06 43535923(SA FILLE NDP)

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5050126 du 31/05/2025 d un montant de
300,64 EUROS HT

Donneur d'ordre : M. X BARTOLONNE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

REPLACEMENT DU SYSTEME DE FERMETURE VOLET BATTANT SALON
REGLAGE ET CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

NOTRE INTERVENTION LE 23/10/2025

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 24/10/25 a 07H45 xavier.bartolone@semcoda.co

MP LCOMPTER Email envoyé le 24/10/25 a 07H45 M. J.P. GIORDANO

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	71,61	71,61
1,00	MS00063-Reglage d'un volet battant	51,15	51,15



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101980

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux de Menuiserie	112,50	112,50
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	Syeme de fermeture non standard	64,90	64,90
TOTAL H.T.			300,16
T.V.A. a 10,00%			30,01
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>330,17</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1018166 du 07/07/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr;xavier.bartolone@semcoda.com

Référence de la Demande

N°: 824 410 du 12/05/2025

THCVOBPP Tvx hors contra Volets battants Partie privat.

1

Etage :

01-EE-2214-ENT-61563100

Marché : M - 231009002-1

Délai

Date limite exécution : 22/07/2025

Observations

bon de command"e validé par Mr GIORDANO

SELON LE DEVIS N°5050126

Téléphone portable 07-69-28-39-05

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00059 systeme de fermeture volet battant y compris toutes sujétions	1,00	64,90	64,90	6,49	71,39
MS00063 Réglage d'un volet battant compris resserrage des pentures, ajustage des volets, graissage des pièces enmouvement, y compris toutes sujétions	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
MS00001 Forfait déplacement	1,00	71,89	71,89	7,19	79,08
MS00063 travaux de menuiserie selon devis N5050126 compris resserrage des pentures, ajustage des volets, graissage des pièces enmouvement, y compris toutes sujétions	1,00	112,50	112,50	11,25	123,75
				Total H.T.	300,64
				Total TVA	30,07
				Total TTC	330,71

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux

EDN5



Bon de Commande

N° : 1018166 du 07/07/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

Demande de travaux suivie par BARTOLONE Xavier le 07/07/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné :

Adresse :

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse :

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☒ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à

le 07/07/2025

Signature du client ou de son représentant

Numéro: